



Matériaux et Emballages au Contact des Denrées Alimentaires : exigences réglementaires

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Identifier la réglementation sur les MCDA
- Analyser les déclarations d'alimentarité
- Reconnaître les preuves de conformité (tests et analyses)

Public visé

Service qualité, R&D, Production, Packaging, Achats

Programme

1. La réglementation sur les MCDA

- Les textes clés harmonisés au niveau de l'Union Européenne
- Règlement cadre (CE) n°1935/2004
- Règlement (CE) 10/2011 sur les emballages plastiques
- Les textes clés non harmonisés au niveau de l'UE / Dispositions spécifiques nationales (papier, cartons, métaux...)
- Loi AGEC : les évolutions majeures

2. Zoom sur les référentiels IFS / BRC / ISO 22000

- Les exigences relatives au MCDA

3. La déclaration d'alimentarité

- Présentation de modèles de Déclarations d'alimentarité existants (ANIA)
- Décryptage point par point de la structuration correcte d'une déclaration de conformité selon les exigences réglementaires
- Les points de vigilance

4. Les preuves de conformité

- Évaluation des risques / Responsabilité de l'utilisateur / Obligations des acteurs
- Règles de contrôle et de conformité (choix des stimulants, conditions d'essais...)

5. Études de cas – Étude de déclaration de conformité



Matériaux et Emballages au Contact des Denrées Alimentaires : exigences réglementaires

Méthodes et supports pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Echanges d'expériences et discussions
- Exposés, diaporamas, exercices pratiques
- Recueil des besoins
- Évaluation des acquis avant et après la formation
- Évaluation sur le déroulement de la formation réalisée par les stagiaires
- Remise de documentation et supports de formation
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation

L'intervenant

Ingénieur au sein de Mérieux NutriSciences

Durée, horaires, dates et lieu

Durée	Horaires	Dates	Lieu
2 sessions de 3h30, soit 7h	13h30 à 17h	24+ 25 septembre 2026	En distanciel

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	650,00€ HT (soit 780,00€ TTC) / personne

Le +



- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.